

DELIBERATION 2025-19
MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le 26 Novembre 2025 à ARUDY,
Le conseil d'administration du CIAS Dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de Monsieur CASAUBON, Président du CIAS de la Vallée d'Ossau.

PRÉSENTS : CASAUBON Jean-Paul, Président ; PARIS Rémi, Vice-Président ; BLANCHET Anne, Elue ; AUSSANT Claude, Elu ; PARGADE Didier, Représentant des Associations Personnes Handicapées ; BELLOCQ Chantal, Représentante des Associations de Personnes âgées ; BERGES Marie-Françoise, Représentante des Associations d'Insertion et de lutte contre les exclusions ; BUNEL Marcel, Représentants de diverses Associations locales.

EXCUSÉS : DESSEIN Mickael

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS – SUPPRESSION DE POSTES

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRÉSIDENT

Depuis la création du CIAS en janvier 2021, le CIAS a connu de nombreux mouvements de personnel (Augmentation de temps de travail, Départ en retraite, Démission, Avancement de grade).

La clarification du tableau des emplois se poursuit avec la suppression de temps de travail qui ne sont pas adaptés au besoin du CIAS/SAAD (comme décidé en 2023 et 2024)

Il convient aussi de supprimer des postes non utilisés et de prévoir la création de nouveaux postes :

Suppression de postes

Grade de Adjoint Administratif : Transfert de Personnel

- 1 poste à 35 H : Transfert de personnel : mutualisation du service RH (Poste N° 3)

Grade Agent Social

- 1 poste à 15 H : Vacant depuis le 1/10/2025 – Admission à la retraite (Poste N°43)

Modification du Temps de Travail

Grade Agent Social

- Diminution du temps de travail de 35 H à 32 H (Poste N° 33)
- Diminution du temps de travail de 34 H à 32 H (Poste N° 35)
- Augmentation du temps de travail de 28 H à 32 H (Poste N°42 – Retraite pour invalidité)

Création de Postes – Temps non complet

Grade Agent Social

- 2 postes à 32 H
- 1 poste à 28 H

Le rapport entendu, étant précisé que le Comité Social Territorial a émis un avis favorable à l'unanimité lors de la séance du 24 Novembre 2025,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré - à l'unanimité des membres présents
- « Pour » : 8 voix - « Contre » : 0 voix - « Blancs » : 0 voix,

- **DECIDE** la suppression des postes de :
 - 1 poste à 35 H d'Adjoint Administratif
 - 1 poste à 15 H d'Agent Social :
- **DECIDE** les modifications de temps de travail des postes d'Agents Sociaux, à savoir
 - Diminution du temps de travail de 35 H à 32 H (Poste N° 33)
 - Diminution du temps de travail de 34 H à 32 H (Poste N° 35)
 - Augmentation du temps de travail de 28 H à 32 H (Poste N°42 – Retraite pour invalidité)
- **DECIDE** la création de postes d'Agents Sociaux (cadre d'emplois d'Agents Sociaux) à savoir :
 - 2 postes à 32 H
 - 1 poste à 28 H

- **PRECISE** que les modifications et création de postes seront effectives à compter du 1^{er} janvier 2026
- **PRECISE** que les crédits seront prévus aux Budgets du CIAS

Jean-Paul CASAUBON,
Président du CIAS de la Vallée d'Ossau



Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le

ID : 064-200094217-20251126-D2025_19-DE

S²LO